

# PROMENADE PARMI LES THÉÂTRES DE PARIS

Fabrice MOULIN, MCF en littérature française, Université Paris Nanterre

## Introduction

Depuis Richelieu, le pouvoir faisait preuve de méfiance à l'égard des spectacles. Ce contrôle politique de la vie théâtrale se poursuit et se resserre même au siècle des Lumières. Un siècle qui commence d'ailleurs bien mal pour les spectacles puisque dans le contexte austère du règne finissant de Louis XIV, le Théâtre des Italiens est fermé en 1697 pour avoir joué une pièce, *La Fausse prude*, dans laquelle Madame de Maintenon, la maîtresse du roi en personne, s'était reconnue. Il faut attendre la mort du roi pour que la vie théâtrale reprenne pleinement sous la Régence.

Alors je vous propose à présent une promenade parmi les théâtres du Paris des Lumières. D'abord dans la première moitié du siècle, il existe trois théâtres officiels à Paris. Ceux-ci reçoivent le soutien financier de la monarchie et bénéficient du régime dit « de privilège » qui leur accorde le monopole sur un type de spectacle, autrement dit, qui les cantonne à certains genres. Cette réglementation rigide engendre concurrence et tensions entre les théâtres mais pour le grand bénéfice, paradoxalement, de la création théâtrale.

## Partie 1 – L'Opéra

Intégré à l'intérieur du Palais Royal, on trouvait l'Opéra, la plus ancienne et la plus prestigieuse des institutions. Elle avait le monopole des spectacles incluant de la musique, ce qu'on appelle les « genres lyriques ». Ici pendant tout le premier tiers du siècle au moins, on cultive la grande tradition de l'« opéra à la française ». La tragédie en musique est un spectacle total qui combine une tragédie en cinq actes, qui est l'œuvre du librettiste, avec des parties musicales, des chœurs et des danses. Le merveilleux et l'illusion sont entretenus au moyen d'effets spéciaux. Des machines complexes permettent aux acteurs tantôt de voler dans les airs, tantôt de plonger au cœur des Enfers, etc.

## Partie 2 – La Comédie Française

Par ailleurs, de l'autre côté de la Seine, dans le quartier actuel de l'Odéon, se trouvait la Comédie Française. Logée très longtemps dans la salle du Jeu de paume dans l'actuelle rue de l'Ancienne Comédie, elle emménagera en 1782 dans le magnifique bâtiment à l'esthétique du retour à l'antique, notre actuel Théâtre de l'Odéon. Créée en 1680, la Comédie Française a le monopole du théâtre parlé et en particulier des grands genres, la tragédie et la grande comédie. De fait, sa première mission est justement de préserver ce patrimoine en reprenant le répertoire classique.

Sur l'ensemble du siècle, on joue près de 8500 fois Molière mais peu à peu, le public se lasse et réclame du nouveau. Et la Comédie Française a parfaitement su être aussi justement ce lieu d'innovation avec de très nombreuses créations. On a pu recenser pas moins de 250 pièces nouvelles rien que sur la première moitié du siècle. Mais cette liberté créative reste sous étroite surveillance du

pouvoir par l'intermédiaire notamment des gentilshommes de la Chambre du roi qui contrôlent les nominations d'acteurs et parfois le choix des spectacles.

## Partie 3 – La Comédie Italienne

Enfin, sur la rive droite dans le quartier de Montorgueil, se trouvait le Théâtre des Italiens dont la troupe avait repris ses quartiers en 1716 dans l'une des plus anciennes salles de spectacles, l'Hôtel de Bourgogne. Les deux comédies, la Française et l'Italienne, se livraient une rude concurrence, et ce d'autant plus que les Italiens abandonnent progressivement leur langue pour des pièces entièrement en français.

La scène italienne se distingue toutefois par deux traits essentiels. D'abord son répertoire hérité de la commedia dell'arte avec ses personnages types, Arlequin, Colombine, Pierrot, Pantalon, et ses canevas préétablis, ce qui engage plus profondément d'ailleurs une conception très visuelle et gestuelle du jeu d'acteur. Deuxième trait caractéristique, c'est l'éventail beaucoup plus varié de registres du comique qu'on trouve chez les Italiens, qui va des plus fines intrigues de Marivaux jusqu'aux pantolonnades les plus crues.

## Partie 4 – L'Opéra Comique et le théâtre de la Foire

D'autre part pour une bonne partie de leur répertoire, les Italiens sont directement concurrencés par le Théâtre de la Foire qui se développe en marge des deux grandes foires parisiennes. C'est une deuxième version, non officielle celle-là, de la vie théâtrale. Cet univers forain, à l'origine il s'agissait de spectacles d'acrobates, de bateleurs en tout genre, est vite dominé par l'Opéra Comique dont le répertoire, très libre de ton et de forme, mêle le chant, l'opéra et le jeu. C'est la partie comique qui désigne ce qui est relatif au théâtre. Face au succès de l'Opéra Comique, les théâtres réguliers ripostent comme ils le peuvent. L'Opéra a choisi la négociation en accordant aux forains, moyennant une redevance, le droit de chanter et danser.

La Comédie Française, elle, tente par tous les moyens d'interdire ou de circonscrire ces spectacles. Les forains sont pendant un temps limités à des spectacles muets par exemple. Quant aux Italiens, ils finiront par fusionner avec l'Opéra Comique en 1762. La troupe emménagera en 1782 dans une nouvelle salle aujourd'hui reconstruite sur l'actuel boulevard des Italiens justement. C'est d'ailleurs dans ce même quartier des Boulevards que depuis 1759, avaient commencé de s'installer des théâtres d'initiatives privées qui bénéficient dans la deuxième moitié du siècle d'une sorte de tolérance. Ainsi, de trois salles à l'époque de la Régence, on est passé à une quinzaine à la veille de la Révolution.